



Entente n° 42

La Source d'Agir !

La présente entente ne constitue pas un contrat. Elle identifie des engagements et/ou des actions pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs du plan directeur de l'eau. Les parties conviennent que leurs engagements contenus dans la présente constituent des obligations morales seulement, et qu'ils ne revêtent aucun caractère obligatoire dont l'exécution pourrait être recherchée en s'adressant aux tribunaux.

Titre du projet :	Conservation volontaire des milieux humides dans une zone de prépondérance de l'omble de fontaine dans les Appalaches
Organisme responsable :	Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches
Résumé du projet :	Grâce à ce projet de conservation volontaire, nous désirons sensibiliser les propriétaires de lots boisés ainsi que les différents intervenants du territoire à l'importance des milieux humides et les familiariser aux divers rôles écologiques et économiques que ces sites jouent. En plus de nous permettre d'augmenter nos connaissances du territoire, l'inventaire détaillé des milieux humides ciblés nous offrira la possibilité de faire découvrir aux propriétaires les richesses que contiennent ces écosystèmes par l'entremise d'un cahier du propriétaire.
Conformité au plan directeur de l'eau :	<p>Enjeu B : Pérennité de la biodiversité associé à l'eau</p> <p>Orientation B.2 : Conserver et restaurer l'intégrité des milieux humides, aquatiques et riverains</p> <p>Objectif B.2.1 : Favoriser la préservation des milieux humides</p> <p>Moyens d'action : Inventaire de milieux humides, plan de conservation et de mise en valeur de milieux humides</p>
Résultats visés :	<ul style="list-style-type: none"> - Conservation volontaire de 10 milieux humides (75 ha) - Signature de 15 ententes de conservation volontaire.
Type d'action :	<input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Analyse <input type="checkbox"/> Acquisition <input type="checkbox"/> Règlement <input checked="" type="checkbox"/> Étude <input type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Formation <input checked="" type="checkbox"/> Éducation
Maître d'œuvre :	Vanessa Duclos, Biologiste, M.Sc., Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - OBV Côte-du-Sud - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Sources de financement :	Fondation de la faune du Québec
Année de réalisation :	2015-2016
Localisation de l'activité :	Zone de prépondérance de l'omble de fontaine des MRC de Bellechasse et Les Etchemins
Programme de suivi :	Aucun programme de suivi prévu.

Indicateurs de résultats :

- 10 milieux humides (75 ha) ont fait l'objet de conservation volontaire.
- 15 ententes de conservation volontaire ont été signées.

Signatures :

M. Jean-Pierre Faucher, Directeur
Agence de mise en valeur des forêts
privées des Appalaches

M. François Duchesneau
Président CBE

Lévis, le 6 octobre 2015

Lieu et date